

?????????-???? ???? ?? ????? ?????????? ? ?'??? :
 ???????? ?? ?????????? !

Depuis plusieurs années, Monsieur le maire et l'équipe municipale de Magny-les-Hameaux se mobilisent pour que l'agglomération de SQY, qui a la compétence, et les syndicats concernés, à qui elle délègue la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, mettent en place une tarification équitable de l'eau.



MOBILISONS-NOUS !
 LE CONTRAT DE DISTRIBUTION DE L'EAU POUR LES 11 PROCHAINES ANNÉES N'EST PAS ENCORE SIGNÉ, IL EST TEMPS D'AGIR !

**PARTICIPEZ AU RASSEMBLEMENT
 LE JEUDI 13 FÉVRIER - 19H
 DEVANT L'HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
 DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Des solutions qui ne pénalisent personne sont possibles :

- supprimer l'abonnement
- imposer un prix symbolique pour les premiers m3 d'eau, qui correspondent aux besoins vitaux des familles, puis mettre en place un prix progressif.

Préserveons l'eau, notre bien commun !

Signons la pétition du collectif EAU et des Maires de Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Trappes et Coignières → <https://bit.ly/40FVtbM>



**L'EAU est un bien commun
 ENSEMBLE, défendons nos droits !
 UN AUTRE MODÈLE EST POSSIBLE !**

70% des dépenses de distribution de l'eau sont liées à la maintenance et à la réparation des réseaux. Une facture d'eau de 100€ correspond à une facture de 70€ de maintenance et de réparation.

À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, UN CONSTAT INACCEPTABLE

DES FACTURES AJUSTÉES
 Dans les communes adhérentes, les factures d'eau sont basées sur le volume consommé. Une facture d'eau de 100€ correspond à une facture de 70€ de maintenance et de réparation.

UNE CERTAIN CRAPAZOTE
 Chaque année, environ 200 millions de litres d'eau sont perdus par les communes adhérentes, à cause de la vétusté des réseaux, de la mauvaise qualité des matériaux utilisés et de la mauvaise gestion des réseaux.

DES RÉSEAUX MEILLEURS
 Investir dans la maintenance et la réparation des réseaux est essentiel pour garantir la qualité de l'eau et la sécurité des citoyens.

**DE L'EAU
 EN ATTENDANT NOUS EXIGEONS DÉS
 MAINTENANT**

LA TARIFICATION PROGRESSIVE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

- Suppression de l'abonnement.
- Prix symbolique pour les premiers m3 de consommation et prix progressif pour les suivants.
- Prélèvement renforcé pour les usages professionnels et industriels.

DES RÉSEAUX MEILLEURS ENTRETENUS

- Plus d'investissements pour réparer les fuites et moderniser les infrastructures.

UNE TRANSPARENCE RENFORCÉE

- Disponibilité de tous les comptes rendus de la gestion de l'eau et de l'assainissement.
- Plus de transparence sur les tarifs et les investissements.
- Plus de transparence sur les performances et les coûts.

MOBILISONS-NOUS !
 LE CONTRAT DE DISTRIBUTION DE L'EAU POUR LES 11 PROCHAINES ANNÉES N'EST PAS ENCORE SIGNÉ, IL EST TEMPS D'AGIR !

[Mobilisons-nous pour un accès équitable à l'eau !](#)